

# Aquérir une nationalité

# Par priyana, le 16/06/2014 à 19:08

salut j'ai besoin de vos aides

mon père a la nationalité française je veux savoir si c'est possible d'avoir la nationalité française quels sont les conditions et l'âge et ...

#### Par domat, le 16/06/2014 à 20:27

bjr,

vos renseignements sont trop succincts pour une réponse pertinente.

si votre père avait la nationalité française à votre naissance ou durant votre minorité (si vous figurez sur l'acte de naturalisation de votre père, vous pouvez demander la nationalité française.

cdt

### Par priyana, le 16/06/2014 à 21:09

il n'est pas né en France il a étudié là bas et il a été marié une française, dc il a obtenu la nationalité avant ma naissance j'ai aucune idée à propos la loi française mais ce que je savais en général c'est qu'on peut avoir n'importe quelle nationalité si l'un des parent la posséde

#### Par domat, le 16/06/2014 à 22:45

ce n'est pas si simple, chaque état souverain fixe les règles d'acquisition de sa nationalité (droit du sol ou droit du sang).

le seul document officiel prouvant la nationalité française c'est d'obtenir le certificat de nationalité française.

## Par priyana, le 16/06/2014 à 23:51

quels sont les étapes svp et est ce qu'il y a une possibilité ?

# Par domat, le 17/06/2014 à 10:05

bjr,

vous pouvez consulter ces 2 liens:

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2213.xhtml

http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1051.xhtml

cdt

# Par priyana, le 17/06/2014 à 15:27

merciii infiniment c'est très gentil